



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Côte d'Ivoire

Question écrite n° 105788

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur l'accès aux soins médicaux en Côte d'Ivoire. D'après les informations qui nous parviennent, les quartiers d'Abidjan sont le théâtre de combats de plus en plus violents. Au cours des dernières semaines, la situation s'est encore détériorée dans plusieurs régions du pays, où des dizaines de milliers de personnes ont été contraintes de fuir les affrontements violents qui ont opposé les commandos armés et des membres des forces de sécurité loyales au président sortant Laurent Gbagbo. Confrontés à l'insécurité, le personnel médical fuit les établissements de santé dans les zones de conflit et les populations partent se réfugier dans des sites d'accueil improvisés. Aussi, il lui demande de bien vouloir tenir régulièrement informé le Parlement sur cette situation, relativement occultée dans les médias, mais aussi de l'informer des dispositions qu'il compte prendre dans le cadre de ce conflit.

Texte de la réponse

La Côte d'Ivoire a connu ces derniers mois une période difficile, issue du refus de Laurent Gbagbo de reconnaître le verdict des urnes. La France a toujours encouragé les efforts des organisations africaines et de la communauté internationale en vue de favoriser une transition pacifique, digne et respectueuse du choix des Ivoiriens. Laurent Gbagbo a choisi de résister par la violence, n'hésitant pas à plonger son pays dans la violence et le malheur. Comme annoncé, les forces françaises sont intervenues pour protéger de nombreux ressortissants français, européens et extra-européens à Abidjan. La force Licorne a accueilli plus de 5000 personnes sur sa base de Port-Bouët. En outre, conformément à la résolution 1975 du Conseil de sécurité, elle est intervenue, suite à la demande expresse du secrétaire général des Nations unies adressée au Président de la République, en soutien des forces de l'ONUCI pour la neutralisation des armes lourdes utilisées par les forces de Laurent Gbagbo contre les populations civiles et les forces de l'ONU. Après son arrivée au pouvoir effective, Alassane Ouattara doit s'atteler aux lourds défis qui attendent le pays : la réconciliation de tous les Ivoiriens, le jugement des coupables des violences et exactions, la reconstruction, la relance de l'économie, l'aide humanitaire, l'accès de tous aux services sociaux de base. La France s'est d'ores et déjà fortement mobilisée pour apporter son soutien à la Côte d'Ivoire : envoi d'une aide humanitaire (2,6 Meuros et 25 tonnes de médicaments et de matériel médical), participation aux côtés des autres partenaires à la réforme du secteur de la sécurité, efforts en vue de favoriser le retour rapide des entreprises françaises en Côte d'Ivoire, préparation d'une relance rapide de notre coopération, soutien financier exceptionnel que nous avons d'ores et déjà annoncé (400 Meuros). Nous avons agi en harmonie avec l'Union européenne, qui a elle-même apporté une importante aide humanitaire et levé, à la demande du Président Ouattara, les sanctions portant sur les acteurs économiques. La France continuera à agir dans ce sens.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 105788

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 19 avril 2011, page 3788

Réponse publiée le : 21 juin 2011, page 6527